

**TRAVAILLEUR TEMPORAIRE****RENOUVELLEMENT**

Il convient de solliciter le renouvellement de votre titre dans les deux mois qui précèdent l'expiration de l'actuelle carte de séjour. Vous devez apporter votre dossier complet, dans l'ordre de la liste. **Les originaux doivent être accompagnés d'une copie des documents suivants** et le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel.

## 1. Documents communs

■ **Justificatif de séjour régulier :**

- carte de séjour ou visa de long séjour valant titre de séjour en cours de validité + confirmation d'enregistrement du visa long séjour en ligne

■ **Indications relatives à l'état-civil et à la nationalité :**

- passeport (pages relatives à l'état-civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)
- un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance lorsque la demande de renouvellement fait suite à un visa de long séjour valant titre de séjour
- si votre situation familiale a changé (mariage, divorce, enfants), produire les jugements et actes d'état-civil correspondants

■ **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :**

- facture/échéancier (édition il y a moins de 6 mois) d'électricité ou gaz ou eau ou téléphone fixe ou accès à internet
- bail de location ou quittance de loyer (si locataire d'un organisme public type CROUS, Office de HLM...)
- relevé de taxe d'habitation (si moins de 6 mois) ou attestation d'assurance habitation
- **si hébergement à l'hôtel :** attestation de l'hôtelier + facture du dernier mois
- **en cas d'hébergement à titre gratuit chez un particulier :** attestation de l'hébergeant datée et signée + copie de sa carte d'identité ou carte de séjour + justificatif de domicile de moins de 6 mois (relevé de taxe d'habitation ou facture/échéancier d'électricité ou gaz ou eau ou accès à internet de l'hébergeant ou bien quittance si locataire d'un organisme public)

■ **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC/19794-5:2005) (pas de copie)■ **Formulaire au verso dûment complété**

## 2. Documents spécifiques au titre TRAVAILLEUR TEMPORAIRE

**2.1 CARTE TRAVAILLEUR TEMPORAIRE : si l'employeur et l'emploi sont identiques**

code Agdref : 1223

(art. L. 421-3 du CESEDA, art. 7e) de l'accord franco-algérien du 27/12/1968 modifié)

■ **Autorisation de travail correspondant au poste occupé** (CERFA n°15186\*02 ou n°15187\*02 visé par le service main d'œuvre étrangère de la DIRECCTE) ou **autorisation de travail dématérialisée initiale**■ **Élément justifiant le maintien du contrat de travail :**

- **déclaration sociale nominative de l'employeur concernant le salarié avant la demande de renouvellement du titre de séjour** ou **attestation d'activité professionnelle des 12 derniers mois** téléchargée par le salarié sur [www.mesdroitssociaux.gouv.fr](http://www.mesdroitssociaux.gouv.fr) et **3 derniers bulletins de paie**

- si votre employeur est un particulier employeur : **attestation d'emploi** (CESU ou autre organisme de déclaration)

■ **Avenant au contrat de travail à durée déterminée dans les limites autorisées par le code du travail** ou **nouveau contrat de travail à durée déterminée**

## ATTENTION :

si vous sollicitez une carte de séjour temporaire portant la mention " salarié " sur la base d'un CDI et que vous occupez déjà, sous couvert d'un CDD, un poste similaire dans l'entreprise, vous devez vous référer au formulaire « Demande de changement de statut salarié » .

**2.2 CARTE TRAVAILLEUR TEMPORAIRE : si vous souhaitez exercer un autre emploi en CDD**

code Agdref : 1223

(art. L. 421-3 du CESEDA, art. 7e) de l'accord franco-algérien du 27/12/1968 modifié)

- Attestation d'employeur destinée à Pôle emploi justifiant la rupture du contrat de travail
- Copie de l'autorisation de travail dématérialisée obtenue par le nouvel employeur sur le site <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/immiprouager>

**DEMANDE DE RENOUELEMENT DE CARTE DE SÉJOUR « TRAVAILLEUR TEMPORAIRE »**

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....à.....

N° personnel (10 chiffres figurant sur la carte de séjour): .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville .....

N° de téléphone..... Courriel (@) : .....

Je sollicite le renouvellement de ma carte de séjour et joins à cet effet l'ensemble des pièces requises. D'autres pièces pourront m'être ultérieurement demandées.

Je suis informé que j'ai l'obligation de signaler tout changement d'adresse sous un délai de trois mois (article R. 431-23) et si je deviens titulaire d'une carte pluriannuelle, je dois être en mesure de justifier, lors de tout contrôle par la préfecture, que je continue de remplir les conditions pour le maintien de cette carte de séjour (article L. 433-1).

J'atteste que mon adresse  n'a pas changé  a changé

J'atteste que ma situation personnelle  n'a pas changé  a changé

Mariage :  
Naissance d'un enfant :  
Divorce ou séparation :  
Autre :

Je déclare avoir pris connaissance qu'en application des articles 441-6 et 441-7 du code pénal, toute obtention frauduleuse de document délivré par une administration est punie de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende et toute fausse déclaration est punie d'1 an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

A.....le.....

Signature

**Attention : Pensez à faire la copie de vos récépissés et de vos cartes de séjour temporaire pour vos démarches administratives (CAF, CROUS ...). Aucune attestation ne sera délivrée.**